

-
- ❖ La rencontre du comité s'est tenue en séance publique au centre communautaire Saint-Raymond (5600, chemin Upper-Lachine, Montréal).
 - ❖ Près d'une quarantaine de citoyens étaient présents.
 - ❖ La rencontre a débuté à 19 h et s'est terminée à 22 h 10.
-

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
 2. Retour sur les questions
 - Bande verte : enveloppe budgétaire
 - Budget pour diminution de la valeur de propriétés
 - Budget pour le transport actif dans le projet
 - Mise en place de bollards sur le chemin Glen pour délimiter un corridor pour les cyclistes
 - Avenue Greene : ajout de panneaux circulation locale
 - CN
 - Installation d'une structure métallique par le CN près de l'av. Brock Sud
 3. Suivi de la circulation
 - Rue Saint-Antoine Ouest
 - Boul. Angrignon / Pullman
 4. Mise à jour des travaux et entraves du projet Turcot
 - Reconstruction du pont Saint-Jacques
 - Opérations de démantèlement
 - Avancement
 - Suivi sonore
 - Fermetures locales
 5. Période de questions
 6. Clôture de la rencontre
-

Un retour sera fait sur les éléments surlignés en bleu dans le présent document, lors de la prochaine rencontre du comité se déroulant le 28 mars 2018.

Liste des participants

Citoyens membres du comité (CMC)

Mme Suzanne Barwick
Mme Virginia Elliot
Mme Marie-Josée Mastromanaco
M. Michael Mossop
Mme Jill Prescesky
Mme Brigitte Stock

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET)

Mme Sandra Sultana	Directrice de la mise en œuvre de la reconstruction en mode conception-construction
Mme Line Gamache	Ingénieure - Direction du Plan et de l'aménagement

KPH Turcot (KPHT)

M. David Maréchal	Directeur qualité environnement
Mme Sylvie Gervais	Directrice du maintien de la mobilité

Ville de Montréal (VdM)

M. James Byrns	Chef de division – Grands Projets
M. René Molinié	Chef de division - Études techniques (arr. CdN-NDG)

Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

M. Steve Morissette	Sergent – poste de quartier 11
---------------------	--------------------------------

Ville de Montréal-Ouest

M. Demetrios Georgiou	Lieutenant – Service de sécurité publique
-----------------------	---

- Budget pour le transport actif dans le projet

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que les aménagements reliés au transport actif font partie du budget global du projet. Ces éléments, pistes cyclables, pistes multifonctionnelles et trottoir, se trouvent dans différents contrats, certains aménagements étant réalisés par le Ministère et certains par KPH Turcot. Elle précise que les coûts des contrats ne sont pas détaillés publiquement par items au Ministère, encore une fois afin de ne pas influencer les appels d'offres futurs.

- Mise en place de bollards sur le chemin Glen pour délimiter un corridor pour les cyclistes

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle explique qu'il est logistiquement impossible de suivre les opérations de déneigement lors des multiples tempêtes, comme au début janvier. Elle précise que KPHT étudie une nouvelle proposition de réduire l'aire de travail pour la période hivernale et laisser un corridor de transport plus large que tous les usagers pourraient partager.

- Avenue Greene : ajout de panneaux circulation locale

Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne que les panneaux ont été installés. Elle ajoute que d'autres panneaux ont aussi été ajoutés à la demande de la Ville de Westmount sur l'avenue Clandeboye.

- Installation d'une structure métallique par le CN près de l'av. Brock Sud

Olivier Quenneville (CN) – Il explique qu'il s'agit d'un portique de signalisation. Il précise qu'il s'agit de lumières de circulation pour les trains et que cela n'émettra pas de bruit. Il ajoute que le portique a été installé à cet endroit, car un peu plus à l'ouest il y a le système d'aiguillage et le portique indique au conducteur sur quelle voie se diriger.

Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne que le Ministère présentera les résultats de l'analyse sonore à Montréal-Ouest lors du prochain comité en mars.

Présentation des travaux par le MTMDET et KPH Turcot

Pour consulter les présentations faites lors du comité de bon voisinage, consulter la section [Comité de bon voisinage NDG-Westmount](#) du site Web Turcot.

Période de questions

<p>Jill Prescesky (CMC) – Elle demande un suivi à la Ville concernant la pétition de 750 signatures pour les améliorations dans le quartier Saint-Raymond. Elle dit avoir apprécié que la Ville installe des blocs de béton ainsi</p>	<p>James Byrns (VdM) – Il dit que c'est présentement en conception, qu'il y aura un processus de consultation fait par la Ville-centre et coordonné par l'Arrondissement. Il ajoute que le plan permanent sera mis en</p>
--	--

<p>qu'une clôture sur le viaduc Upper-Lachine, mais qu'il s'agit de mesures temporaires. Elle demande quand seront mises en place les mesures permanentes.</p>	<p>place après la construction du pont Saint-Jacques soit dans 1 an et demi - 2 ans. Sandra Sultana (MTMDET) – Elle précise que le pont Saint-Jacques sera terminé à la fin de cette année.</p>
<p>Jill Prescesky (CMC) – Elle demande si au terme du projet, l'entrée à partir de la rue Girouard pour l'autoroute 15 sud sera fermée.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle mentionne que dans le cadre du projet Turcot, l'entrée Girouard demeura ouverte à la fin du projet. Elle précise toutefois que durant les travaux, il y aura des fermetures temporaires de l'entrée.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle dit avoir lu dans le dernier compte-rendu qu'il y aurait un mur antibruit installé à Montréal-Ouest. Elle demande où il sera installé.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande si la barrière sera installée au sud ou au nord de la voie ferrée.</p>	<p>Line Gamache (MTMDET) – Elle indique que le mur antibruit sera installé à partir de la rue Richmond jusqu'à l'est de l'avenue Brock Sud.</p> <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle précise qu'il s'agit d'un mur antibruit pour l'autoroute 20 et non pour la voie ferrée.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande pourquoi il y a du dynamitage à Montréal-Ouest et pas ailleurs sur le projet.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle ajoute qu'il y a beaucoup de plaintes pour des fissures sur les bâtiments dans le secteur.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que le roc est plus élevé dans le secteur et que c'est la raison pour laquelle le dynamitage est nécessaire.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il précise qu'il y a des mesures qui sont faites à chaque sautage. Il dit que le matin même, suite aux plaintes, des mesures ont été prises au niveau du U-Haul et dans le secteur de la promenade Ronald. Il dit que les vibrations étaient de 3 à 5 mm par seconde. Il indique que ce niveau de vibration est ressenti par les humains, mais qu'au niveau matériel ce n'est pas supposé causer de problématique. Il ajoute que si les citoyens voient des problèmes au niveau matériel, ils peuvent contacter le Ministère. Un processus de réclamation existe.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande qui a décidé de déplacer la voie ferrée et de retirer le tunnel ferroviaire.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle désire savoir</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne qu'il s'agit d'une décision du Ministère et que la reconfiguration du boulevard de Saint-Anne-de-Bellevue ne nécessitait pas de tunnel ferroviaire dans le secteur.</p> <p>Olivier Quenneville (CN) – Il précise que le tunnel au-dessus des voies ferrées n'a jamais appartenu au CN.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il dit</p>

<p>si l'impact du retrait du tunnel sur les citoyens avait été évalué.</p> <p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle réclame qu'un spécialiste évalue les niveaux sonores.</p>	<p>que l'information se retrouve dans le rapport du BAPE qui est accessible au public.</p> <p>Olivier Quenneville (CN) – Il ajoute que les rapports du CN sont aussi accessibles au public.</p> <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit que l'étude en 2011 concluait qu'il n'y avait pas d'impact concernant le ferroviaire. Elle ajoute que la pétition des citoyens dans le secteur de l'avenue Brock a été reçue. Ce secteur ne faisait pas partie de l'étude de 2011. Elle dit qu'un mandat a été donné à une firme pour prendre des mesures, et que les données seront présentées au prochain comité.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande pourquoi le CN effectue du compactage de sol dans le secteur.</p>	<p>Olivier Quenneville (CN) – Il dit qu'il fera les vérifications.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle rappelle que les camions ne sont maintenant plus autorisés en direction est sur le chemin Avon et pourtant il passe encore par là.</p>	<p>Steve Morissette (SPVM) – Il dit qu'il transmettra l'information à l'agent dans le secteur.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il remercie d'abord le Ministère et KPHT pour le travail et les efforts pour répondre aux demandes des citoyens. Il ajoute qu'actuellement avec l'autoroute 720 ouest fermée dans le secteur de l'avenue Greene, le fait de ne pas entendre la circulation sur l'autoroute c'est le paradis.</p> <p>Il demande pourquoi avoir utilisé deux marteaux-piqueurs au niveau de l'avenue Greene le 14 janvier, entre 20 h et 23 h. En se référant à la diapositive 20, il précise qu'à 20 h 30, le bruit était supérieur à 69.2 décibels. Il dit que le bruit était intolérable et inacceptable pour les gens du secteur. Ayant lui-même trois jeunes enfants, il s'est dit très affecté par la situation.</p> <p>Michael Mossop (CMC) – Il demande si KPHT avait demandé la permission du Ministère pour dépasser les niveaux de bruit ? Et si oui, le Ministère a-t-il accepté ?</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il explique que durant la journée plusieurs problématiques ont retardé les travaux. Il précise qu'il était nécessaire de terminer le démantèlement afin de poursuivre les travaux prévus durant la semaine. La solution trouvée afin de terminer avant 23 h a été d'ajouter un marteau-piqueur. Il ajoute que ce n'était pas ce qui était prévu, mais qu'ils n'ont pas eu le choix afin de terminer les travaux cette journée-là. Il mentionne qu'ils sont conscients que le bruit a effectivement eu un impact dans le secteur.</p> <p>David Maréchal (KPHT) – Il dit que la demande a été faite au Ministère et que KPHT avait les autorisations.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que de son côté elle fera les vérifications.</p>

<p>Michael Mossop (CMC) – Il dit ne pas être certain que le processus de demande de dépassement de bruit a été respecté. Il aimerait savoir pourquoi le Ministère n'a pas prévu ce genre de situation, c'est-à-dire un dépassement aussi élevé en soirée. Il se demande pourquoi les travaux ont été exécutés en tenant compte de la complexité et du délai causé par la tempête. Il exige de voir le document d'autorisation du Ministère.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne que s'il y a eu une plainte de dépassement de bruit, une mesure a été prise. Elle ajoute qu'elle va revenir avec une réponse.</p>
<p>Michael Mossop (CMC) – Il demande quand l'avenue Greene sera rouverte.</p> <p>Michael Mossop (CMC) – Il reconnaît qu'il existe un groupe dans le secteur de l'avenue Greene qui appuie la Ville de Westmount pour maintenir l'avenue fermée. Il dit de son côté prioriser de la présence policière et une signalisation plus efficace. Il dit avoir remarqué que lorsqu'il n'y a pas de travaux, les trottoirs sont ouverts sur l'avenue Greene, mais il ajoute que plusieurs citoyens ne sont pas au courant, car la signalisation n'est pas assez claire.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise que l'avenue a été maintenue fermée à la demande de la Ville de Westmount. Elle ajoute qu'il y a présentement des discussions avec la Ville à ce sujet, car normalement l'avenue devrait rouvrir lors de la fermeture de fin de semaine du chemin Glen en février.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'elle fera un suivi pour une meilleure signalisation lors de l'ouverture de la voie piétonnière sur l'avenue Greene.</p>
<p>Virginia Elliot (CMC) – Elle aimerait savoir quand aura lieu la consultation publique sur la dalle-parc.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que la consultation pour la bande verte aura lieu à la fin mars.</p> <p>Précision : La consultation concernant la dalle-parc ne fait pas partie du projet Turcot.</p>
<p>Virginia Elliot (CMC) – Elle demande pourquoi il y a de la terre qui est déposée au pied de la falaise Saint-Jacques.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il explique qu'il procède à de l'ensemencement en dormance avec le sol d'excavation.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle précise que la réalisation d'une butte est dans le contrat avec KPHT et que la suite concernant la bande verte se fera après les consultations.</p>
<p>Citoyen – Il demande que les présentations soient faites dans les deux langues (français –</p>	<p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il rappelle qu'il s'agit d'un comité du</p>

<p>anglais) car selon lui, il s'agit d'un manque de respect pour les citoyens d'une ville bilingue comme celle de Westmount que de faire les présentations seulement en français.</p>	<p>gouvernement du Québec et qu'il n'y a pas obligation de faire les présentations dans les deux langues. Il souligne toutefois que par courtoisie des présentations papier en anglais sont disponibles à l'arrière de la salle et que les citoyens peuvent poser leurs questions en anglais et qu'il se fera un plaisir de leur traduire les interventions.</p>
<p>Citoyen – Il dit que l'éclairage est déficient sur l'avenue Greene sous l'autoroute 720 en direction ouest.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'il y a déjà eu des ajustements suite à des plaintes dans le secteur. Elle ajoute qu'elle retournera faire des vérifications.</p>
<p>Citoyen – Il dit que le début des travaux à 6 h c'est trop tôt et il demande que les travaux soient arrêtés plus tôt le soir pour un meilleur sommeil des citoyens.</p>	<p>David Maréchal (KPHT) – Il précise que les travaux de semaine dans le secteur sont actuellement de 7 h à 17 h 30, mais que durant la fin de semaine lors des fermetures de l'autoroute, afin de terminer le plus de travaux possible et profiter des fermetures, l'horaire est de 6 h à 23 h.</p>
<p>Lisa Mintz (Sauvons la falaise) – Elle demande quand auront lieu les consultations sur la dalle-parc, et elle précise qu'elle ne parle pas de la bande verte, et elle demande qui seront les responsables.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'il y a actuellement en place un processus du Ministère avec la Ville de Montréal, mais que cela a lieu en dehors du projet Turcot.</p> <p>James Byrns (VdM) – Il ajoute que des discussions ont actuellement lieu entre le Ministère et la Ville de Montréal, mais que les dates de consultation n'ont pas encore été fixées.</p>
<p>Peter McQueen (conseiller de la Ville, district de Notre-Dame-de-Grâce) – Il demande les échéanciers pour le projet de la bande verte, la construction de l'autoroute 20 et le transfert des rails du CN.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle mentionne que la consultation pour la bande verte devrait avoir lieu à la fin mars 2018 et que le projet sera terminé en 2020. Elle ajoute que pour l'autoroute 20, la prévision est aussi pour la fin 2020.</p>
<p>Derek Robertson (membre du comité Sud-Ouest) – Il se dit heureux de la présence du CN, mais il se dit déçu qu'il ne soit pas venu au comité du Sud-Ouest lors de travaux importants du CN dans leur secteur.</p> <p>Il souhaite savoir quand aura lieu l'ouverture du nouveau chemin de fer et l'enlèvement des rails.</p> <p>Pour l'avenue Greene, il demande qu'on indique clairement quand la voie piétonnière</p>	<p>Olivier Quenneville (CN) – Il dit que le chemin de fer sera mis en service à la fin 2018 ou début 2019. Il ajoute que le terrain actuel où sont situés les chemins de fer sera légué au Ministère.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit qu'ils vont s'assurer de déglacer les trottoirs sur l'avenue</p>

<p>est ouverte. Il réclame un meilleur éclairage et que les trottoirs soient déglacés.</p> <p>Il se dit inquiet pour les piétons et cycliste lors de la fermeture de la rue Saint-Jacques. Puis, il demande par où passera le trajet de l'autobus 17 de la STM lors de la fermeture de la rue Saint-Jacques entre le 7 et le 12 février.</p> <p>Il dit qu'il était l'un des signataires du recours collectif qui a été remporté dernièrement pour des travaux bruyants dans le secteur de l'autoroute Ville-Marie. Il demande si le projet Turcot a prévu quelque chose pour que ça ne se reproduise plus.</p>	<p>Greene et qu'il y aura vérification de la signalisation et de l'éclairage.</p> <p>Abdelkader Gharbi (STM) – Il dit qu'un chemin de détour sera mis en place, mais qu'il ne l'a pas en main.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle ajoute qu'une navette est prévue pour les piétons lors de la fermeture de la rue Saint-Jacques.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle précise que dans le contrat actuel, il y a des seuils de bruit à respecter.</p>
<p>Citoyen – C'est avec émotion qu'il s'adresse à l'auditoire. Dos au comité, il explique qu'il habite sur la rue Saint-Antoine et qu'il a mis en place il y a quelque année un recours collectif contre le Ministère pour des travaux bruyants dans le secteur et qu'il vient de gagner.</p> <p>Voici les <u>points principaux</u> soulevés lors de son intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il dit que le problème principal est le bruit et la poussière. Il dit qu'il y a une substance qui émane du béton lors du démantèlement qui est très dommageable pour la santé. • Il dit que le Ministère ne respecte pas les seuils de bruits. Et il ajoute que la station Brock ne fonctionne pas. • Il parle de la problématique au coin des rues Saint-Antoine et Rose-de-Lima Il propose l'installation d'une barrière de ciment avec deux voies qui tourne sur Rose-de-Lima. 	<p>David Maréchal (KPHT) – Il précise que concernant la silice béton. Des analyses ont été faites et qu'il n'y a rien dans l'air dans le secteur.</p> <p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que des vérifications seront faites concernant la station Brock.</p> <p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle indique qu'il serait alors impossible de tourner à droite pour les camions, alors que l'entrée est ouverte au camionnage.</p>
<p>Dino Mazzone (conseiller municipal - Montréal-Ouest) – Il demande des mesures pour l'atténuation du bruit du trafic ferroviaire.</p>	<p>Line Gamache (MTMDET) – Elle dit que la décision n'a pas été prise pour l'instant. Elle rappelle qu'au comité du mois de mars les résultats seront présentés.</p>

<p>Il ajoute que le bruit est présent quotidiennement pour les citoyens. Parallèlement à toutes les études de bruits, il aimerait qu'on s'attarde davantage à la problématique, car il y a des citoyens qui vivent dans cet environnement et demandent qu'on les écoute.</p> <p>Il insiste sur le fait que les gens voient la différence et que s'il y a des mesures à mettre en place il faut le faire.</p>	<p>Line Gamache (MTMDET) – Elle mentionne que les niveaux sonores sur 24 h sont moins de 55 décibels. Elle dit que, par contre, lorsqu'un train de marchandises passe les gens l'entendent. Elle indique que l'enlèvement du tunnel ferroviaire a créé une nouvelle atmosphère dans le secteur. Elle précise toutefois que cela ne justifie pas nécessairement des mesures. C'est ce que le Ministère regarde actuellement.</p>
<p>Suzanne Barwick (CMC) – Elle demande pourquoi des relevés sonores ont été pris dans le secteur de l'avenue Brock Sud.</p>	<p>Line Gamache (MTMDET) – Elle signale qu'il s'agit du secteur où a débuté la pétition. Elle rappelle que tous les détails seront expliqués en mars.</p>
<p>Citoyen Montréal-Ouest – Il dit que le bruit et les vibrations causés par le déplacement des rails a un impact sur la valeur immobilière dans le secteur. Il dit qu'il n'y avait aucun avantage à déplacer les rails. Il s'interroge sur le processus rationnel du déplacement des rails.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit que lors des audiences publiques du BAPE en 2010, la décision a été prise de déplacer le corridor autoroutier et les voies ferrées plus près de la falaise, permettant ainsi de corriger l'inversion et de dégager le terrain de la cour Turcot. Elle indique que toute l'information se retrouve dans les rapports du BAPE qui sont publics.</p> <p>Pierre Guillot-Hurtubise (animateur) – Il rappelle que le but était le désenclavement de la cour Turcot pour un développement futur. Il invite le citoyen à consulter les rapports du BAPE.</p>
<p>Citoyen Montréal-Ouest – Il précise qu'il habite sur l'avenue Brock. Il dit qu'il a vu dans le compte-rendu qu'il y aurait un mur à Montréal-Ouest et il demande plus de précision. De plus, il souhaite un mur plus haut dans le secteur pour bloquer le bruit des trains.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle réitère que le mur prévu à Montréal-Ouest est situé entre l'autoroute 20 et les voies ferrées.</p> <p>Line Gamache (MTMDET) – Elle explique que peu importe la hauteur du mur, plus les résidences sont éloignées du mur, moins il est efficace. Elle mentionne qu'elle reviendra sur le sujet lors du comité du mois de mars.</p>
<p>Citoyen – Il propose pour diminuer le trafic sur la rue Saint-Antoine de diriger les camions vers le tunnel Atwater.</p>	<p>Sylvie Gervais (KPHT) – Elle dit que si elle signale un chemin de détour, elle doit s'assurer que tous les véhicules peuvent passer. Elle ajoute qu'elle fera les vérifications.</p>
<p>Citoyen – Il demande de s'assurer que sur 511, lorsqu'il y a des fermetures, il est indiqué que l'autoroute 20 est fermée et pas seulement l'autoroute 720 ouest.</p>	<p>Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'elle fera un suivi auprès du 511.</p>

Comité de bon voisinage Turcot NDG-Westmount

Compte rendu de la rencontre n° 18 – 6 février 2018



Kathleen Kez (Conseiller Ville de Westmount) – Elle demande qu'une clôture soit installée sur la structure au niveau de l'avenue Greene afin d'empêcher les graffiti.	Sandra Sultana (MTMDET) – Elle dit qu'elle fera les vérifications.
--	---

<p style="text-align: center;">Prochaine rencontre du comité : 28 mars 2018 À noter que la rencontre aura lieu au Victoria Hall à Westmount.</p>
--